

LA SÉCURITÉ EN TOUTE TRANQUILITÉ

VÉRIFIÉ PAR LE LNE
LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS



AQUALARM_{v2}

by maytronics



ALARME DE PISCINE

NOUVELLE GÉNÉRATION

SYSTÈMES D'ALARME POUR PISCINE

NOUVELLE GÉNÉRATION

Aqualarm^{V2}, la sécurité en toute tranquillité

Maytronics : leader de la sécurité piscine

La Loi française impose qu'un dispositif de sécurité normalisé équipe toute piscine privative (enterrée et non close) à usage individuel ou collectif depuis le 31 décembre 2005.

Nos systèmes d'alarme de piscine obtiennent la confiance de plus de 2 000 revendeurs et professionnels.

Conformité

norme NF P90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009

Aqualarm^{V2} a été soumis à la totalité des tests normatifs.

Passés avec succès sous le contrôle rigoureux du laboratoire indépendant (LNE), ils permettent à Aqualarm^{V2} de répondre à l'ensemble des exigences de la Norme Française NF P90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009.

Aqualarm^{V2} est livré avec son attestation de conformité.

Une efficacité à toute épreuve

Bénéficiant des dernières technologies à base de micro-processeurs, Aqualarm^{V2} analyse en permanence les ondes générées dans votre piscine.

Son logiciel intégré utilise des techniques avancées de traitement du signal pour détecter efficacement les conditions d'alarme : ainsi, pas de déclenchements intempestifs !

Principe de fonctionnement

En cas d'immersion ou de chute dans la piscine, les centrales de détection détectent et analysent la vague sous-marine et déclenchent leur(s) puissante(s) sirène(s) d'alarme.

Toutes nos alarmes de piscine bénéficient de la remise en route automatique après baignade et d'une garantie de 2 ans.

Avantages de nos alarmes de piscine

- ✓ conformité à la Norme Française NF P90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009
- ✓ environnement bassin préservé
- ✓ simplicité d'installation et d'utilisation
- ✓ prix adaptés aux budgets serrés
- ✓ remise en route automatique
- ✓ absence de déclenchement intempestif des nouvelles générations d'alarmes



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

conforme à la norme NF P90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009	●
clavier tactile pour la gestion de la centrale	●
2 sirènes étanches intégrées (115 dB chacune)	●
bloc électronique étanche	●
technologie ultra faible consommation	●
sonde immergée	●
indication des états du système (piles, liaison radio...) par signal lumineux et sonore	●
système compatible avec la grande majorité des piscines*	●
alimentation par 4 piles alcalines fournies	●
report de centrale	en option



0 468 927 927
Contactez-nous

www.piscinesdumonde.com



Fiabilité et simplicité

- ✓ Aqualarm^{V2} possède **2 modes de fonctionnement** : le mode surveillance et le mode baignade.
- ✓ Lorsque vous décidez de vous baigner, il vous suffit de taper votre code sur le **clavier tactile**.
- ✓ **Pas de risque d'oubli !**
Après la baignade, et pour plus de sécurité, Aqualarm^{V2} se remet en route automatiquement.
- ✓ **Le report de centrale** (*en option*) permet de déporter les signaux d'alerte et de défaillance au plus près de l'habitation.
- ✓ **Système anti-volet exclusif**
Toute tentative de démontage, sans saisie préalable du code confidentiel, déclenche les sirènes intégrées.



**CE SYSTÈME
D'ALARME NE SE
SUBSTITUE PAS À LA
RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE.
IL N'A PAS POUR BUT NON PLUS
DE SE SUBSTITUER À LA
VIGILANCE DES PARENTS ET/OU
DES ADULTES RESPONSABLES,
QUI DEMEURE LE FACTEUR
ESSENTIEL POUR LA
PROTECTION DES ENFANTS
DE MOINS DE 5 ANS.**

COORDONNÉES REVENDEUR :



0 468 927 927
Contactez-nous

www.piscinesdumonde.com



maytronics
Exceptional Pool
Experience

ZI Athélia 2 - 34 avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat cedex - FRANCE
T. 04 42 98 14 90 - F. 04 42 08 64 46 - www.maytronics.fr - contact@maytronics.fr

SA au capital de 344 003,90 € - RCS Marseille 2002 B 01104 - SIRET 441 743 002 00053 - NAF 316 D